

# FORMATION QUALIFIANTE

## Direction d'Ensembles Vocaux d'enfants ou d'adultes

Cette formation s'adresse à toute personne susceptible de diriger un ensemble vocal, qu'il soit d'adultes ou d'enfants, toutes esthétiques, toutes formations.

L'objectif est d'acquérir ou consolider des compétences pour diriger un ensemble vocal dans une optique qualifiante :  
**validation des compétences au long du parcours avec mise en œuvre d'un projet artistique personnel.**

### CONTENUS

Disciplines abordées :

- **Direction de chœur** : gestique, gestion de groupe, stratégies d'apprentissage, échauffement vocal, interprétation...
- **Technique vocale et pédagogie de la voix** avec un professeur de chant, de façon à pouvoir faire travailler la voix et délivrer un exemple vocal pertinent et adapté aux répertoires pratiqués. Connaissance de l'appareil phonatoire et physiologie de la voix
- **Techniques corporelles** : faire le lien entre voix et corps, la mise en espace et en mouvement.
- **Répertoires** : connaissance des répertoires, des styles, ressources documentaires, niveaux, effectifs...

### DEROULE DE LA FORMATION

- Huit samedis après-midi d'octobre 2019 à mai 2020.
- Séances de travail collectif et individuel de trois ou quatre heures.
- Participation à un des stages organisés par l'ARPA Occitanie.
- Participation régulière à une pratique vocale collective.
- Inscription complémentaire possible en cours de formation musicale adultes et de culture musicale au Conservatoire de Montauban ou à l'Ecole municipale de musique de Castelsarrasin.
- Selon le niveau de départ, de un à trois ans de formation pour la validation des compétences (brevet de direction d'ensembles vocaux).

### FORMATEURS

- **Christopher Gibert**, professeur au Conservatoire de Montauban, chef de chœur, organiste et compositeur : gestique et répertoires.
- **Nicole Fournié**, professeur de chant au Conservatoire de Montauban, artiste lyrique : technique vocale et pédagogie de la voix.
- **Nathalie Sanz**, professeur de chant à l'Ecole municipale de musique de Castelsarrasin et à l'Ecole de musique intercommunale Grand Sud Tarn-et-Garonne / Montech, artiste lyrique : technique vocale et pédagogie de la voix.
- **Jean-Pierre Berrié**, chef de chœur, directeur de l'Ecole municipale de musique de Castelsarrasin : travail de répertoire.
- **Jean-Marc Andrieu**, chef de chœur, directeur du Conservatoire de Montauban : travail de répertoire.
- **Ulrich Funke**, enseignant de la technique Alexander, artiste : corps et voix, usage de soi.

### ADMISSION / INSCRIPTION

**Conditions d'admission** : Entretien portant sur les motivations, l'expérience et le parcours du candidat. Priorité sera donnée aux personnes résidant en Tarn-et-Garonne. **De 10 à 15 participants.**

**Frais d'inscription** : 62 € (Tarn-et-Garonnais) 82 € (hors département) pour l'année auprès du Conservatoire de Montauban + adhésions annuelles à l'ARPA : 15 € et à l'ADDA 82 : 10 €  
L'inscription à cette formation implique un engagement sur l'année.

**REUNION D'INFORMATION SAMEDI 13 AVRIL 2019 à 14h  
AU CONSERVATOIRE DE MONTAUBAN (impasse des Carmes)**

#### RENSEIGNEMENTS AUPRES DE L'ADDA 82

ADDA 82 / Hôtel du département BP 783 82013 MONTAUBAN CEDEX  
Sonia Ducasse : sdea@adda82.fr - 05 63 91 83 96 - www.adda82.fr

